

Pierre FAVRE

L'École des Fondamentaux

Projet pour une école primaire publique efficace



ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.

L'École des Fondamentaux

Projet pour une école primaire publique efficace

Préambule :

Le Syndicat National des Écoles -SNE- rassemble des enseignants du premier degré qui aiment leur métier et qui se battent pour que leur autorité soit restaurée et leur savoir-faire reconnu. Ces professeurs des écoles, institutrices, instituteurs, enseignants spécialisés, formateurs, directrices et directeurs d'école, n'ont pas voulu en rester au ressenti et aux frustrations. Ils ont fait le constat que les politiques éducatives depuis 30 ans les ont conduits dans le mur. Ils n'ont une confiance que modérée dans la capacité des politiques et de l'encadrement à donner du sens pour retrouver la voie d'une École authentiquement Républicaine. C'est pourquoi le présent livret, fruit des échanges nombreux et réguliers avec eux, se propose de dessiner les contours d'une école primaire rénovée, ambitieuse et juste, dont les principaux acteurs seront les enseignants eux-mêmes. Afin que ce travail ne soit pas un énième essai dans le tonneau des Danaïdes des ouvrages sur la question, nous allons nous interroger sur les conditions à réunir pour que

nos propositions soient non seulement partagées, mais deviennent opérantes. Nous postulerons que l'expérience en matière de pédagogie a vocation à se hisser au même niveau que l'expertise, puis nous analyserons les raisons des échecs successifs afin de ne pas reproduire les erreurs du passé. Nous définirons ensuite précisément ce que sont la mission et la place de l'école dans la France de 2015, puis nous énoncerons les décisions à prendre pour que l'école primaire permette enfin l'acquisition des savoirs fondamentaux à tous les élèves.

Après le *Collège modulaire* et le *Lycée de tous les savoirs*, ce projet est le dernier volet du triptyque de la CSEN (Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale) qui devient ainsi la première organisation syndicale d'enseignants à porter un projet cohérent et réaliste pour l'ensemble du système éducatif. Comme le rappellent nos collègues du SNALC dans le préambule du document « vers un collège modulaire » :

« Pour améliorer le collège, la première chose à faire est donc... d'améliorer l'école primaire ! »

1- Réformer l'école : équation insoluble ?

La faillite de notre école n'en finit pas de faire la une des journaux. S'il suffisait d'intelligence et de volonté, il y a bien longtemps que notre école caracolait en tête des classements. La « *faillite obstinée de l'école française* », pour reprendre le sous-titre provocateur du livre de notre collègue Marc Le Bris, véritable pavé dans la mare qui a remué en 2004 jusqu'aux tripes du premier ministre, n'est pas le résultat d'un complot. Il n'y a pas de complot¹. Nous croyons à la sincérité des chercheurs en Sciences de l'Éducation, nous respectons les convictions des militants de la pédagogie moderne, nous savons gré aux différents ministres d'avoir voulu changer les choses, nous connaissons les exigences du grand marché européen et nous ne sommes pas dupes des intérêts des employeurs. La raison des échecs successifs est à rechercher du côté d'un excès de confiance des politiques comme des professionnels envers une théorie élevée au rang de catéchisme par une caste d'idéologues. L'avènement de l'individualisme, et la surmédiatisation de la société constituent les causes complémentaires du naufrage de l'école.

Le réflexe de caste est une réalité humaine que chacun perçoit bien. Laurent Lafforgue n'aura pas de mots assez

¹Brighelli (Jean-Paul) *La fabrique du crétin* Gawsewith éditeur 2005 p 205

durs pour dénoncer l'aveuglement idéologique des oligarques de l'éducation lors de sa démission du HCE en 2005... Les ministres changent, l'administration et les cadres intermédiaires restent. Les phénomènes de cour, de cooptation, et le confort de l'entre-soi font le reste. Il ne faut pas chercher plus loin la prégnance de l'idéologie sur le pragmatisme. Un exemple la caractérise : la propension à opposer la théorie et la pratique. Lors des débats de la refondation de l'été 2013, nous avons été témoins de discours récurrents des experts et de nombreux syndicalistes pour expliquer l'échec de la réforme des cycles. La théorie était bonne. Elle fonctionnait sur le papier. Mais la pratique sur le terrain avait dévoyé la belle théorie. Pour les uns, les plus tendres, par manque d'accompagnement et de formation. Pour les autres, les idéologues, par volonté sournoise d'une clique réactionnaire anti-progressiste qui justifierait la réouverture du goulag ! Et pour la masse des idiots utiles, par manque de moyens.... A aucun moment on ne s'est dit que si la théorie ne marchait pas dans la pratique, cela pouvait signifier tout simplement que la théorie était mauvaise. Car une théorie est bien par définition une explication des phénomènes que nous observons dans la réalité et que les faits doivent confirmer ... faute de quoi la théorie est mauvaise et nous devons l'abandonner au profit d'une autre, plus convaincante. C'est pourquoi au SNE nous n'opposons

pas pratique et théorie. Nous partons des faits pour en extraire des concepts et non l'inverse. En termes savants, nous dirions que « *l'apologétique*² » qui nous gouverne depuis trente ans doit s'effacer au profit d'une « *praxéologie*³ » qui nous amènera à distinguer les bonnes théories des mauvaises. Voilà en quoi nous pensons que l'expérience vaut autant voire davantage que l'expertise. Cette conviction nous amènera à privilégier le choix de formateurs de terrains, issus d'écoles de pensées diverses, plutôt que l'IUFM rebaptisé ESPE qui souffre selon nous de formatage idéologique.

La poussée de l'individualisme est un constat unanime. Aucune école, aucune classe n'est plus épargnée par la menace d'une plainte contre le maître -ou la maîtresse- qui aurait (c'est selon) « harcelé » un enfant en exigeant de lui trop d'efforts, ou, inversement, l'aurait « abandonné à lui même » au fond de la classe sans l'aider, ou bien encore qui aurait renoncé à le protéger des autres élèves, « toujours sur lui »... quand ce n'est pas le procès pour incompétence parce que la cousine du même âge a déjà étudié la soustraction ! Ces exemples quotidiens de défiance et de nombrilisme nous ont amenés à souscrire une assurance défense et recours auprès d'une compagnie privée pour garantir aux adhérents du SNE d'être défendus en cas de plainte ou d'agression ! Parce

²Sorte de « catéchisme » de la réforme

³Au sens de science de l'action humaine

qu'il y a bien longtemps que les collègues ne comptent plus sur leur hiérarchie, malgré une loi toujours en vigueur qui enjoint l'administration à protéger ses agents ⁴...

La surmédiatisation, et la multiplication à l'infini des canaux via les réseaux sociaux ont fini de détruire la confiance dans les institutions régaliennes. Les succès des théories du complot sont les métastases d'un cancer moderne né de l'indigence intellectuelle généralisée. L'abandon des savoirs disciplinaires, l'ignorance jusqu'au mot même de rigueur méthodologique, le dévoiement du doute en crédulité, la confusion entretenue entre opinion et information, l'effacement de la morale qui oblige au profit du discours victimaire qui réclame, tous ces phénomènes concourent au développement planétaire de toutes les sectes et de toutes les supercheries, même les plus grossières ! Soyons lucides : nous ne vaincrons pas le mensonge et les propagandes sans un recours urgent à l'instruction et à l'éveil des consciences, quand bien même ce serait pour faire la Révolution !

Qu'ont fait la droite et la gauche ?

Avec 21%⁵ des personnels de l'éducation nationale non affectés à l'enseignement (direction, administration)

⁴Art, 11 du statut de la fonction publique.... À cet égard, le cas tragique de Ken Bertrand, jeune PE à Créteil, est édifiant : agressé par un parent en sortant de sa classe puis abandonné par sa hiérarchie, Ken n'a jamais pu réintégrer l'éducation nationale après une démission coup de tête présentée le lendemain de l'agression et rapidement retirée. Le père d'élève, lui, n'est pas inquieté....

⁵Bilan social du MENESR 2013-2014 p11

l'école ne manque pas de pilotage ! Compte tenu de l'écart salarial, c'est 25% du budget qui est consacré à l'encadrement.... L'idée fixe de la droite de mettre un pilote dans l'avion (il faut des chefs!) s'incarne dans les circulaires, le Bulletin Officiel, les notes de services et autres inspections pour mettre au pas les enseignants

Avec le doublement des dépenses intérieures d'éducation entre 1980 et 2013⁶, la question des moyens (idée fixe de la gauche) est également à écarter, en tous cas comme réponse unique⁷.

Droite et gauche qui alternent au pouvoir avec une régularité métronomique depuis 1981 n'ont jamais réussi à trancher entre deux exigences contradictoires : la première, c'est la promesse « républicaine », qui consiste à garantir un niveau d'étude élevé, validé par des examens indiscutables et reconnus de tous. Pour le dire autrement, assurer l'égalité des chances et assumer une sélection au mérite inscrite dans l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 « (...) *Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre*

⁶Rapport sénatorial R14-590 du 2 juillet 2015 p104

⁷Peillon (Vincent) « C'est une lourde erreur de faire comme si la question de l'instruction publique et de l'Éducation Nationale était d'abord une question matérielle et financière » *Peut-on améliorer l'école sans dépenser plus ?* Magnard 2009, p 36

distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ». On parle souvent à ce propos d'élitisme républicain.

La seconde, c'est la promesse « démocratique » qui souhaite offrir à chacun la réussite scolaire et assimile par avance toute sélection à une inégalité. La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 en est l'inspiratrice. Ce texte a transformé les droits positifs de 1789 (*droits « de »*) en droits créances (*droits « à »*) ce qui change radicalement la perception et l'effectivité des droits en question. La sociologie de Bourdieu en est le vade-mecum : afin de briser le déterminisme qui reproduit les classes sociales, il faut briser les mécanismes de sélection et maintenir tout le monde dans un tronc commun le plus longtemps possible. Le mérite est une illusion pour masquer les déterminismes sociaux.

Il se trouve que les études récentes ont montré que ces deux visions pouvaient parfaitement se conjuguer. En effet, la promesse démocratique qui se mesure à la proportion d'enfants des classes populaires qui accèdent à de hautes études était une réalité... au temps de la sélection la plus dure⁸. Cette sélection qui s'établissait alors sur les résultats scolaires et le travail des élèves offrait paradoxalement plus de chances au fils d'ouvrier que l'école d'aujourd'hui qui affiche des résultats au bac

⁸La proportion d'enfants d'ouvriers, employés et paysans dans les grandes écoles (Normale Sup, Polytechnique, ENA, HEC) est passé de 25% en 1950 à moins de 5% en 2010 (Hebdo Marianne 949 p47)

supérieurs à 90%⁹ pour ne pas s'avouer que ce bac au rabais ne donne droit à plus rien¹⁰. Dans la jungle des premières années universitaires, le tri est impitoyable et le marché se charge sans qu'il y ait besoin d'aucun décret de sélectionner les jeunes qui seront employables des autres. Cette réalité est à l'origine à la fois des tentations extrémistes et des replis communautaires.

Ne pas choisir devient donc une faute. C'est pourquoi le SNE aura l'audace d'annoncer des choix, c'est à dire de renoncer à un certain nombre de fausses bonnes idées, et de replacer l'école à sa juste place au sein de la Société et de la Nation. La différence avec les choix politiques antérieurs, c'est que ces choix seront soumis dans les semaines qui viennent aux enseignants du premier degré. Ils seront discutés et validés. De cette façon le SNE marquera une rupture fondamentale avec les pratiques anciennes, descendantes et autoritaires qui monopolisent l'initiative au nom du volontarisme politique.

⁹MEN *communiqué de presse 11 juillet 2015* : Résultats au bac ES 91,2% L 90,6% S91,8%... qui font dire à Luc Ferry (audition Sénat avril 2015) : « *pour ne pas avoir le bac, il faut faire une demande !* »

¹⁰Michel Onfray : « le fils d'ouvrier agricole et de femme de ménage que je suis s'en est sorti grâce à une école qui n'existe plus »

2- La place de l'école dans la France de 2015

Le projet d'une école publique laïque, gratuite et obligatoire a perdu de son lustre. Véritable cause républicaine, ce projet donnait du sens à l'État et plus encore après les lois de 1905. La boucherie de la première guerre mondiale a porté un premier coup au mythe : élevés dans la haine du "boche" et un esprit revanchard, les élèves de cette époque sont morts par millions pour une guerre qui n'était pas la leur. Le sacrifice de Charles Péguy et l'éternelle beauté des *épis murs et des blés moissonnés* ne sauront justifier cette guerre civile européenne, comme ne manqueront pas de la qualifier nos descendants. L'exaltation pétainiste de 1940, entretenue dans toutes les classes et contemporaine de la rafle du Vel d'hiv et du zèle de la police de Laval, va porter un second coup qui va justifier une critique morale de l'enseignement d'État. Mai 68 pourra ainsi développer une vision émancipatrice de l'école, radicalement méfiante par rapport aux héritages culturels et aux institutions régaliennes (Police, Justice, Armée). L'anarchisme de Brassens ou de Renaud deviendra même doctrine officielle¹¹. Triomphe de la pensée soixante-huitarde. Il faudra les attentats de Charlie Hebdo pour voir les enseignants dans la rue applaudir la police, pour voir la droite la plus dure manifester aux côtés des

¹¹Finkielkraut (Alain) *L'Ingratitude* Gallimard 1999 p 152 et 153 « la muse de l'insoumission inspire les circulaires »

derniers communistes encartés pour défendre la liberté de caricature, la liberté de blasphémer, de penser. L'esprit du 11 janvier doit inspirer les enseignants en tant que citoyens, sans aucun doute, mais il ne peut être un prétexte pour la société de se délester de sa mauvaise conscience sur l'école.

Les médias de 2015 exaltent les réussites fulgurantes : la télévision offre à notre jeunesse comme figure tutélaire les « Anges de la Télé-réalité », une gloire éphémère où le corps prend une place prépondérante et unique. La réussite se mesure à la taille de la voiture et au nombre de bimbos à votre cou dans les vidéoclips. L'école ne pourra pas changer la société et devra faire avec ses écrans et ses miroirs aux alouettes. Ce que peut l'école, en revanche, c'est donner aux adultes de demain les outils intellectuels pour réfléchir, critiquer, analyser et penser une trajectoire individuelle et collective en dehors des marchands d'illusions. Cette ambition exige une mise à l'écart de l'école par rapport au monde, à l'inverse de ce que ces dernières années ont prôné : école ouverte, entrisme des parents, multiplication des écrans, dictature de la communication. L'école exige une ascèse et, disons-le, un ennui, un silence.

L'école de 2015 devra donc se concentrer sur son cœur de métier : transmettre de la culture, du savoir, de l'intelligence. Elle y parviendra à condition que l'on restaure la valeur travail en son sein. Ce n'est pas l'un des

moindres torts de la loi d'orientation de 89 que d'avoir mis l'élève au centre du système. L'enfant est déjà au centre de notre société¹² ; inutile de pousser le système éducatif dans le sens de la descente ! Il fallait bien entendu placer les savoirs au centre du système. Et comment apprendre sans travailler ? La motivation doit précéder l'école et non en procéder. Ou pour le dire autrement, si un enseignant peut parfois motiver ses élèves, ou si sa matière présenter un intérêt particulier, ce ne peut être que contingent ; l'école ne peut pas être jugée comme en 2004¹³ sur sa seule capacité à motiver les élèves ! L'école de 2015 n'est plus perçue comme une nécessité, mais comme une contrainte, au mieux une garderie gratuite, au pire une entreprise de service à la personne dont le client usager réclame toujours plus de satisfaction auprès de politiques prompts à les exaucer.

La nouvelle école, celle des Fondamentaux où le travail et l'effort sont conviés, n'exclut en rien la dimension personnelle de l'élève : l'estime de soi qui est à la fois une fin et un moyen, sera au cœur de la préoccupation des enseignants. A commencer par eux-mêmes : trop de collègues souffrent de ne pas réussir à atteindre les objectifs qu'on leur assigne, beaucoup d'entre eux (souvent les meilleurs) sont convaincus de leur propre

¹²Brückner (Pascal) *La tentation de l'innocence*, Grasset, 1995 prix Médicis

¹³*Les Français et leur école. Le miroir du débat*. Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole
Dunod 2004

insuffisance. On ne peut exercer sereinement son métier d'enseignant si on ne croit pas un minimum en soi et en ce que l'on a à transmettre. L'école des Fondamentaux n'a pas à alimenter ni encourager l'angoissante compétition scolaire qui finit par embouteiller des filières inutiles alors que l'on manque de plombiers....

Cette modestie que nous assumons pour l'école, va de pair avec une ambition assumée pour la fonction enseignante. Notre métier n'est pas tout à fait comme les autres : il contient une responsabilité immense face à la Nation, responsabilité que le SNE a inscrite dans ses statuts¹⁴. Louis Germain¹⁵ reste pour l'ensemble des collègues en général et pour le SNE en particulier l'archétype de l'instituteur qui élève le sans-grade et distingue l'individu de la foule anonyme. L'Instituteur comme briseur des déterminismes sociaux, comme auxiliaire de la promotion individuelle, comme revanche du peuple contre les puissants, comme agent d'exécution de la promesse républicaine et de la pensée laïque, voilà le mythe fondateur d'un métier qui perdurera au delà des

¹⁴Statuts nationaux du SNE -préambule-

Le SNE attache beaucoup de prix à ce que ses adhérents soient tous conscients du fait que leur activité d'enseignants engage leur responsabilité envers la société telle qu'elle est et de leur rôle dans son inévitable et nécessaire évolution. C'est cette conscience de leur responsabilité qui justifie, à ses yeux, leur lutte pour la défense de leurs statuts, de leurs conditions de travail, de leur rémunération, de leur formation initiale et continue, et de leur retraite.

¹⁵Premier instituteur d'Albert Camus

vicissitudes, et tant pis si le nom a été transformé en professeur des écoles, un jour un Président dira :

« Le Curé (ou l'Imam, le Rabbin, le Pasteur) sera toujours moins crédible que l'Instituteur pour désigner le Beau, le Vrai et le Juste, car il lui manquera toujours l'universalisme de l'idéal républicain que la laïcité rend possible. »

La convocation de l'effort et du travail ne pourra se réaliser sans la médiation exigeante et bienveillante du maître. Dans notre projet, le professeur ne se positionne ni comme un entraîneur ni comme un pair qui « coache » un « apprenant » qui tâtonne et redécouvre (peut-être) la substantifique moelle. Le maître reprend le contrôle et l'initiative. La fin du pédagogisme marquera le retour de la pédagogie. Cette science que nous qualifions d'art est précisément la capacité à transmettre un savoir par tous les moyens à la disposition de la personne qui l'exerce. Chacun ses astuces, ses inspirations, ses procédés, construits par des années de métier et la fréquentation assidue des élèves et des œuvres. Le bon maître doit tuer le maître. Il n'est pas au dessus des élèves ; il les devance... en attendant d'être dépassé par eux.

3- Que proposons-nous ?

Quand on charge trop une barque, elle coule. La loi d'Archimède s'applique aussi à l'école, qui a été pendant des années la réponse systématique à tous les maux. Les accidents de la route, l'alcoolisme, le sida, la pollution, le racisme....

Nous sommes évidemment d'accord pour combattre ces fléaux, mais nous récusons avec fermeté la facilité de tout demander à l'école. Choisir c'est renoncer. Nous demanderons donc à l'école de se concentrer sur son cœur de métier qui est d'instruire, de transmettre des savoirs. Loin de nous l'idée de penser qu'instruire s'oppose à éduquer, mais il faut remettre un peu d'ordre dans les esprits. L'éducation c'est d'abord l'affaire des parents. La transmission des connaissances, c'est d'abord l'affaire de l'école¹⁶.

Proposition 1 : Retirer toutes les « éducations à » des programmes et du temps scolaire.

Si l'objectif de l'école est d'instruire, alors il nous faut connaître les moyens les plus efficaces d'y parvenir. Un des rares mérites de la loi d'orientation de 1989 était d'instaurer des évaluations nationales en CE2 et en 6ème. Cette décision portée paradoxalement par la gauche réalisait une aspiration traditionnelle de la droite : le

¹⁶ "L'instruction éduque, l'éducation n'instruit pas " (Marc Le Bris)

pilotage par les résultats. C'est sans doute cette schizophrénie qui a empêché l'idée d'aller au bout: au lieu de rendre ces résultats publics et de ne pas laisser aux seuls initiés que sont les enseignants et les cadres du système éducatif¹⁷ l'accès à l'information, il a été décidé que les résultats resteraient secrets. Imaginez ce qui se passerait si les parents connaissaient les résultats de leur école... et des autres!... Les convictions démocratiques ont leurs limites, même à gauche. Une poignée d'initiés a donc pu connaître la liste des écoles où l'on apprenait bien. Et s'en sont servi¹⁸. Certains savent où sont les écoles efficaces. Pas tout le monde. Pour le SNE, ces évaluations doivent porter sur les apprentissages fondamentaux directement évaluables (lire, écrire, compter, raisonner) et seul l'enseignant titulaire de la classe évaluée devrait en connaître les résultats, de façon à susciter en lui une démarche de formation ou apporter la preuve de son efficacité face à un inspecteur qui lui ferait un mauvais procès.

Proposition 2 : réaliser des évaluations nationales en début et fin d'année scolaire pour les collègues volontaires. Faire confiance à l'enseignant pour analyser les résultats de sa classe.

¹⁷L'école alsacienne, établissement privé élitiste parisien, accueille tous les enfants des cadres socialistes. Hasard ? *hebdomadaire Marianne* juin 2015

¹⁸Konopnicki (Guy) *La Gauche en folie* Baland 2003

Autre bizarrerie, ces évaluations placées en tout début d'année, après deux mois de vacances, avaient toutes les chances de ne pas avantager les collègues. On sait ce qui reste des apprentissages après les congés d'été, surtout s'ils ne sont pas réactivés... Occasion rêvée pour stigmatiser l'échelon inférieur et diviser les collègues. Il aurait été logique de les placer en fin d'année, comme cela se passe pour tous les examens de fin cycle, mais ce choix aurait eu un tort majeur : certains s'en seraient servi comme examen de passage en classe supérieure et vous l'avez compris : sélectionner, c'est mal. On découvrira donc les lacunes graves des élèves au mois de... septembre. D'où l'idée de l'individualisation des parcours. Puisque sélectionner c'est mal, que redoubler c'est stigmatiser, on va expliquer aux enseignants qu'ils devront faire des cours différenciés. Au lieu d'une préparation par matière, il en faudra dix ou vingt. Et non content de leur rajouter du travail, lorsque les élèves ne pourront plus suivre on leur demandera de mettre ces projets par écrit dans un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) que l'on présentera en réunion aux parents... en espérant qu'ils voudront bien le signer ! La double peine ! Avantage de cette solution : la responsabilité de l'échec de l'élève sera désormais totalement rejetée sur l'enseignant qui n'aura pas su individualiser la tâche ou convaincre la famille du bien-fondé de cet écart sur un programme qui continuera (on

n'en est plus à une contradiction près) à s'imposer légalement à tous. L'injonction qui est faite aux enseignants de différencier induit une complexification redoutable du métier. Cette difficulté nouvelle est telle que seuls quelques rares collègues parviennent parfois (et pas nécessairement tous les jours !) à en triompher, au prix d'un engagement sacerdotal impossible à pérenniser ni à universaliser.

Il serait parfaitement honorable de remplir une mission plus simple. Instruire des fondamentaux rigoureusement définis devrait être accessible à des enseignants de bonne foi. Actuellement, il faut être "trop bon" enseignant pour l'être assez.

Ne cherchons pas plus loin les découragements voire les dépressions observées depuis les années 90 dans toutes les écoles de France, et pas seulement dans l'éducation prioritaire.

Culpabiliser les enseignants, les mettre face à des injonctions contradictoires, voilà ce qui ruine l'école primaire plus sûrement qu'une circulaire ou qu'un détail d'écriture des programmes.

Proposition 3 : Obtenir une plus grande autonomie de fonctionnement. Supprimer l'obligation des PPRE. Faire du redoublement une possibilité parmi d'autres pour donner du temps à l'élève et permettre aux enseignants de faire classe.

Il nous faut cependant ne pas perdre de vue que la recherche d'efficacité brute par la mise en concurrence des écoles présente deux inconvénients majeurs: le premier, que chacun perçoit, c'est l'évitement des écoles qui cumulent les handicaps. Le second, c'est la tentation pour ces écoles (et pour les autres) d'exclure les élèves et les familles « éloignées de la culture scolaire », comme on dit pudiquement. Si l'unique boussole est la performance, les responsables trouveront les moyens de refuser certaines inscriptions, de faire doubler ou tripler pour assurer une bonne note, bref « *sélectionner à l'entrée pour classer à la sortie* », chose que le privé sait bien faire, même à son corps défendant, du simple fait que l'argent y trouve une place essentielle.

L'honneur de l'école publique c'est d'accueillir tout le monde. La justification de l'école publique tient précisément dans ce qu'elle est *publique*, au sens anglo-saxon¹⁹, c'est à dire ouverte à tous, garante de l'égalité des chances. En cela elle est davantage encore qu'un service public, comme le rappelait fort justement Jean-Pierre Chevènement lors de l'audition au Sénat de la commission sur la transmission des valeurs à l'école. L'école n'est pas qu'un service public : c'est aussi et d'abord une institution ²⁰!

¹⁹En France, une pelouse publique est un espace où il est interdit de pénétrer. En Angleterre, c'est le contraire.

²⁰Audition du 12 mars 2015 au Sénat

C'est pourquoi la simple mise en concurrence des établissements, pour efficace qu'elle soit sur le papier, ne saurait être la doctrine du renouveau. Une institution républicaine ne peut pas être gérée comme une entreprise. Une institution républicaine a besoin de rituel, d'une certaine verticalité. Elle doit posséder son credo, une sorte de spiritualité laïque. Cette proposition, nous ne l'aurions pas faite avant les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher. L'émotion considérable qui a abouti à faire descendre tant de Français dans la rue le 11 janvier 2015 a été pour le SNE comme pour tous les acteurs du monde éducatif un choc, une prise de conscience. Les terroristes qui ont visé la liberté d'expression et ressuscité un antisémitisme radical digne d'Adolphe Hitler sont d'anciens élèves, et pas forcément les plus médiocres ni les plus paupérisés. Albert-Jean Mougin²¹, vice président du SNALC et spécialiste des questions de laïcité a posé dès le 8 janvier un diagnostic que le SNE partage : « *notre école ne donne plus rien à croire.* »

Cette faillite qui fait écho au fameux discours de Latran²² nous oblige à revisiter nos valeurs et l'idée que l'on se

²¹Reçu au ministère au lendemain des attentats, A.J. Mougin a montré que tout était annoncé dès 2004 dans le rapport Obin. Sulfureux donc enterré.

²²Nicolas Sarkozy décembre 2007 : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance »

fait de notre métier. C'est en partie la raison pour laquelle le SNE a choisi pour nouvelle signature

« Enseigner c'est s'engager »

On ne peut plus enseigner en France en 2015 sans avoir une conscience claire et intime de sa responsabilité. C'est pourquoi le retour de l'Enseignement Moral et Civique prôné par Vincent Peillon a été très bien accueilli par la CSEN. Nous n'irons pas jusqu'à demander de faire du professeur le pendant laïc du curé, mais nous réclamons que sa fonction particulière et que les responsabilités immenses qui sont les siennes soient reconnues par un statut particulier, pourquoi pas lors d'une cérémonie de prestation de serment²³ comme les policiers ou les avocats, autres membres d'institutions républicaines. Ainsi, la voix de l'enseignant serait supérieure à celle d'un parent devant un juge. Tout acte malveillant envers un enseignant serait non seulement sanctionné, mais se verrait attribuer la qualité de circonstance aggravante par le juge. Pour parfaire la solennité de la mission, des rituels doivent être instaurés et l'architecture des écoles tendre vers une sobriété solennelle qui imposerait le silence, dans le prolongement du pavoiement et du triptyque républicain Liberté Égalité Fraternité. Une tenue d'établissement doit pouvoir être imposée, pour

²³Cette proposition est retenue par le rapport du Sénat du 2 juillet sur la défense des valeurs républicaines à l'école.

matérialiser la communauté scolaire et lier l'émancipation individuelle au destin collectif.

Proposition 4: instaurer des rituels, une tenue d'établissement, une prestation de serment pour les enseignants qui se sentiront considérés et soutenus

Cette revalorisation et cette sacralisation devront concourir à rendre de nouveau le métier désirable. Il est anormal que l'on ne trouve plus assez de candidats pour cette profession avec trois millions de chômeurs ! Le mythe du métier agréable et doté de généreuses vacances ne fait plus recette. Avec un premier salaire de 10% seulement plus élevé que le smic, un étudiant bac + 5 hésite nécessairement à prendre cette voie. Le résultat est devant nos yeux. Outre le fait que les étudiants actuels ont fait les frais d'une formation scolaire sinistrée (nés entre 85 et 90, ils étaient en maternelle au moment de la loi de 89 : ils ont subi de plein fouet les dégâts de la pédagogie des cycles) ils se retrouvent aujourd'hui souvent à bac + 5 avec des lacunes sévères en orthographe ! Les meilleurs se tournent vers d'autres carrières. Il sera donc très difficile sinon impossible de remettre de l'exigence dans les écoles avec des jeunes professeurs des écoles eux-mêmes fragiles sur les fondamentaux. La revalorisation salariale est donc non seulement un juste rattrapage sur les 20 dernières années et un alignement sur nos voisins européens, mais c'est aussi une condition nécessaire et urgente pour attirer les

meilleurs et remettre en route l'ascenseur social²⁴... Les moyens à dégager pourront être pris sur les nombreux gaspillages d'argent public comme le fonds de pérennisation de la désastreuse réforme des rythmes scolaires.

Proposition 5: Revaloriser immédiatement le salaire des enseignants du premier degré (+20%)

Les pédagogies modernes sont nées dans les années trente et n'ont de moderne que le nom. Les avancées des ces dernières années, en particulier dans la compréhension des mécanismes du cerveau dans les apprentissages, permettent de disqualifier définitivement un certain nombre de pratiques pédagogiques inefficaces²⁵. La plus célèbre étant la méthode dite globale.

Par un effet d'inertie et la complicité de ses thuriféraires, la méthode globale continue d'exister sous des avatars divers, bien après que la conférence de presse du ministre Gilles de Robien du 5 janvier 2006 l'a enterrée en grande pompe ! Le SNE n'entend pas user de la fêrule pour convertir les réfractaires, mais il propose que l'on mesure les résultats de chaque élève de CP individuellement, et que ces résultats soient connus des seuls enseignants pour ne pas servir de prétexte à l'on ne

²⁴L'enseignant du premier degré gagne 550€ de moins que son collègue du second degré à niveau de recrutement égal -Bilan social 2013-2014 p 53

²⁵Anne Claudine Oller et Sandrine Garcia : *Réapprendre à lire* septembre 2015

sait quelle pression. Notre syndicat fait confiance à l'intelligence des maîtres et des maîtresses pour s'engager librement et résolument vers les pédagogies efficaces. Encore faut-il leur donner les moyens de mesurer leurs résultats !

Proposition 6 : mesurer individuellement les acquisitions de tous les élèves en début de CP pour que les enseignants suivent leurs progrès et adaptent leur pédagogie.

Ce travail doit être mené par les conseillers pédagogiques ou des maîtres chevronnés volontaires, et ne pas être à la charge des seuls enseignants de CP. On recherchera à établir un climat de parfaite sérénité et on ira jusqu'à dédoubler les classes s'il le faut pour que chaque élève bénéficie de l'accompagnement bienveillant et vigilant de leur enseignant, sans pression ni culpabilisation. Que l'on appelle cela le « *protocole Parler* » (Michel Zorman), le « *plus de maîtres que de classe* » de Vincent Peillon, le « *CP dédoublé* » de Luc Ferry, toutes ces stratégies relèvent du même principe : mettre le paquet sur l'apprentissage de la lecture avant que l'échec ne s'installe²⁶. Ce renfort humain pourra coïncider avec une demande ancienne du SNE : avec l'allongement annoncé de la durée de travail jusqu'à 62 ans, il sera nécessaire d'aménager les fins de carrière vers des missions de

²⁶Proposition du rapport sénatorial du 2 juillet p 118

soutien et d'accompagnement. Libérés des charges de la classe et exerçant avec des groupes allégés, les collègues en fin de carrière seront précieux pour les équipes et leur expérience sera mise à profit malgré un service allégé.

Proposition 7 : systématiser le travail guidé en petits groupes lors de la phase cruciale de l'apprentissage de la lecture.

Proposition 8 : aménager les fins de carrière en proposant après 55 ans un service allégé de soutien aux équipes d'école et de formation des jeunes collègues.

Lorsqu'il apparaît que le retard s'accumule, le bon sens commande de ne pas poursuivre sur le rythme du groupe majoritaire. Cet acharnement pédagogique est source de profonds dégâts parfois irréversibles, en particulier sur l'estime de soi. Il vaut mieux ralentir le rythme et installer tranquillement les mécanismes indispensables pour une lecture fluide, quitte à sauter une classe plus tard. C'est pourquoi pour les équipes qui le souhaitent, en fonction des effectifs et des années, une seconde année au CP doit pouvoir être proposée. Il ne choque personne que les cours élémentaires et moyens soient étalés sur deux ans : c'est la même logique qui doit prévaloir au moment des apprentissages cruciaux. Les plus rapides iront directement du « CP1 » au CE1, les autres bénéficieront

d'un « CP2 ». Les postes à implanter suivront la cartographie de l'école prioritaire qui y consacra l'intégralité de ses moyens humains.

Proposition 9 : instaurer un CP modulaire à effectifs réduits lorsque c'est nécessaire.

Pour les classes suivantes, les apprentissages seront conduits avec modestie mais rigueur. L'idée du socle commun retrouvera ainsi un peu du sens qu'il a perdu lorsqu'on l'a confondu avec un smic culturel. Les matières dites accumulatives²⁷ seront abordées selon une progression rigoureuse et annuelle pour éviter les distorsions d'une école à l'autre et ne pas renvoyer les lacunes sur la classe d'après. C'est un principe de responsabilité. En recentrant le programme sur les fondamentaux et en restaurant un horaire décent au Français, il deviendra tout à fait loisible de finir le programme. L'exercice de la mémoire, la lecture à haute voix, l'entraînement systématique après chaque acquisition sont des procédés simples et éprouvés qu'il est urgent de remettre au goût du jour²⁸. Le temps passé à étudier le français a diminué de 900 heures en quarante ans. Un élève de CM2 de 1978 avait accumulé autant

²⁷Une discipline est accumulative si l'élève a besoin d'avoir atteint un palier pour accéder au palier suivant. C'est par exemple le cas des Mathématiques. En revanche, l'Histoire, traitée de manière chronologique ou thématique, présente une dimension moins accumulative : on peut par exemple avoir des lacunes en histoire romaine et comprendre le siècle des Lumières. *Le collège modulaire*. JR Girard -SNALC-

²⁸Même Madame Najat Valaud Belkacem confirme cette approche en louant la dictée quotidienne (conférence de presse du 14 septembre 2015)

d'heures de Français qu'un élève actuel entrant au lycée !²⁹ Prenez un texte de niveau simple, sans piège, d'une dizaine de lignes, puisé dans le répertoire immense de la littérature de jeunesse. Supprimez la ponctuation et invitez des élèves de CM2 à la retrouver. Vous serez surpris : très peu y parviennent. Les résultats sont parfois acceptables, mais le plus souvent aberrants, et les contresens légion. Pourquoi ? Tout simplement parce que ce type d'exercice est intrinsèquement complexe. Loin des exercices à trous ou des QCM, ils exigent du lecteur une compréhension fine de la phrase, pour percer le mystère du sens. Seuls les élèves maîtrisant parfaitement les notions élémentaires de grammaire (sujet, verbe, complément, pronoms, « connecteurs »...) y parviendront. Cette démonstration suffit à montrer que la grammaire est la discipline première pour la compréhension et l'accès au sens. La grammaire précède l'orthographe, dans le sens où c'est bien la gymnastique intellectuelle dont est capable l'élève qui permet -ou pas- de faire sens. Nature et fonction auront donc dans les nouveaux programmes une place centrale, comme l'ont montré les travaux du GRIP et les centaines de travaux universitaires conduits sur la compréhension de textes.

²⁹Bonod (Loys) *Sauver les lettres*, sauv.net

Proposition 10 : Fixer un horaire suffisant pour les disciplines fondamentales et les savoirs élémentaires : Grammaire en Français et Calcul en Mathématiques

Dans le prolongement des travaux de l'IREDU³⁰, des chercheurs québécois ont entrepris de définir les caractères d'un enseignement efficace. Ils ont ainsi conçu un ensemble de règles baptisé « pédagogie explicite³¹ ». A rebours de tout ce que le constructivisme prônait jusque dans les années récentes, la pédagogie explicite envisage une approche radicalement nouvelle, quoique parfaitement intelligible par quiconque se pique de bon sens. Le maître en sait davantage que l'élève, auquel il ne demande plus de deviner les réponses (méthode hypothético-déductive), voire les questions (constructivisme pur). Le maître dit lorsque c'est juste et lorsque c'est faux, sans recourir au passionnant conflit socio-cognitif. Les savoirs sont décomposés selon une procédure systématique et ordonnée, du simple vers le complexe, et la mémoire y retrouve toute sa place. Associé à ses progrès, l'élève entre dans la tâche sans ignorer ce qui est attendu de lui ni l'objectif cognitif qui lui est présenté clairement. Contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, la pédagogie explicite n'est pas une pédagogie frontale ou (pire) traditionnelle,

³⁰Duru Bellat (Marie) *L'effet maître* Mingat 1988 université de Dijon

³¹Appy (Bernard et Françoise) site www.formapex.com

puisque l'élève est acteur de ses apprentissages et ses productions écrites servent d'indicateur au maître pour adapter tempi et contenus. Les ressources numériques peuvent trouver dans ce cadre pédagogique une justification évidente³² : les « tortues » numériques, par exemple, sortes de boîtiers interactifs connectés, versions modernes du procédé la Martinière, permettent aux élèves de répondre anonymement et immédiatement aux questions du maître sans risquer la moquerie du groupe et permettent à l'enseignant de caler ses interventions sur la zone proximale de développement chère à Vygotski. Feed-back en temps réel et tous les élèves sont actifs... Là encore, aucune contrainte. Parce que la contrainte ça ne marche pas. Nous laisserons les enseignants libres de choisir de se former à cette approche nouvelle, en faisant le pari qu'ils y viendront en masse !

Proposition 11 : Promouvoir la pédagogie explicite dans des programmes annuels. Optimiser la formation initiale et continue.

Proposition 12: Populariser dans les classes les outils numériques au service de la pédagogie du maître, et pas uniquement des élèves.

La pratique d'une langue étrangère est-elle un savoir fondamental ? Depuis 2000 et le plan Lang, on ne cesse de répéter que les Français sont à la traîne dans les

³²« En classe, le numérique ne fait pas de miracles » *Le Monde* 15/09/2015... Le plan numérique peut devenir une fausse bonne idée ! Etude OCDE du 14 septembre 2015

comparatifs internationaux, que les métiers d'avenir seront mondialisés, que plus personne ne pourra se passer de l'anglais. A cela nous répondons par l'affirmative, tout en soulignant que l'anglais utilitaire dont il est question, le plus souvent écrit, ne nécessite pas d'étude bien poussée, contrairement à l'anglais littéraire et ses mille subtilités orales qui exigent des connaissances approfondies et des années de travail. Il y a un dédain obstiné et ancien des Français pour se mettre à parler la langue de la perfide Albion... On a donc décidé en juin 2000 que tous les élèves de France allaient apprendre « une langue étrangère » (mais pas explicitement l'anglais) à l'école primaire. Les professeurs des écoles n'y étaient pas préparés, bien entendu, et bien souvent des professeurs du secondaire ont été appelés en renfort. Comme cela coûtait cher, il fut décidé que les enseignants du premier degré seraient formés à une langue étrangère. En deux semaines. Comme les formateurs et les candidats manquaient, l'anglais a finalement pris le pas sur l'espagnol et l'italien, seul l'allemand conservant ses soutiens. Sur le terrain, on a bricolé entre échanges de services et DVD du commerce. On peut désormais affirmer fièrement : tous les élèves de France savent les noms des couleurs en anglais à 8 ans et articuler « my name is » avant de décliner leur identité.... Les dernières sessions, en 2008/2009, ont délivré les habilitations aux PE les plus récalcitrants sans

même qu'ils la demandent... On le comprend bien : tout cela n'est pas sérieux. Dire cela n'est pas faire injure au millier de collègues qui se sont engagés avec cœur et courage dans des formations accélérées, parfois hors temps scolaire, parce qu'ils croyaient en l'utilité d'une langue ou conservaient quelques restes de leurs années d'étude. Mais personne ne nous fera croire qu'un apprentissage digne de ce nom sera possible dans les conditions actuelles. Pire : lorsqu'il arrive plus souvent qu'on ne pense, qu'un élève ait bénéficié de cours de qualité depuis le CP avec une progression suivie sans rupture jusqu'au CM2, il devra tout reprendre à zéro au collège, ne serait-ce que parce que les autres élèves n'ont pas le même niveau. Ainsi, pour nous la réponse est claire : l'apprentissage d'une langue vivante dans ces conditions là ne peut pas être un objectif fondamental. Soit on a recours à des professionnels compétents dans la durée, soit on renonce à ce qui apparaît comme un gaspillage de temps et d'énergie. Si un gouvernement veut sincèrement aider les élèves de France à devenir un jour anglophones, il y a une réforme toute simple à faire et qui ne coûte rien : diffuser les dessins animés programmés en masse tous les matins sur toutes les chaînes en Version Originale sous-titrée, comme cela se passe dans tous les pays du Nord qui n'ont pas les moyens de doubler les voix des personnages. Il n'est pas besoin d'aller chercher bien plus loin le miracle finlandais

ou la facilité des enfants scandinaves à apprendre l'anglais...

Proposition 13: aborder l'enseignement de l'anglais avec des enseignants formés convenablement ou des professeurs de langue. Non au bricolage.

Dans l'école que nous dessinons, les enseignants seront les maîtres d'œuvre et les garants des progrès des élèves. Dès lors ils doivent reprendre l'initiative sur le terrain, et ne pas être freinés par des questions d'intendance ou d'organisation. Dans cette perspective, le rôle du directeur d'école devient central. Le temps est venu de mettre fin à une aberration de l'école française : alors que tous ses interlocuteurs considèrent le directeur comme décisionnaire (on ne compte plus les courriers à l'attention du « chef d'établissement ») l'administration et, avouons-le, la culture des adjoints du premier degré, continue de penser le directeur comme un pair, un collègue comme les autres, avec simplement un rôle de secrétaire pour entériner les décisions de l'équipe ou transmettre les injonctions de l'inspecteur. Le SNE le dit sans détour, et avec une constance sans faille depuis 1988 : la direction d'école est un métier spécifique ! L'école primaire doit se rapprocher du statut d'établissement public afin d'avoir la liberté (et donc la responsabilité) de conduire réellement un projet pédagogique. L'hypocrisie généralisée interdit de dire que pour 99% des écoles, le projet d'école est un pensum,

bien souvent délégué au directeur, pour faire plaisir à la hiérarchie et que l'on ressort au seul moment des inspections. Soyons adultes, cessons de mentir aux autres et à nous-mêmes. Le vrai projet d'école réside dans la volonté individuelle de chaque enseignant de faire réussir ses élèves, et dans la volonté collective de coordonner ces ambitions. Le coordinateur naturel c'est le directeur. Cela confère un statut particulier. Non pas pour ajouter un échelon hiérarchique de plus, mais pour avoir la possibilité de dire oui lorsqu'un projet émerge, la possibilité d'agir sur le budget en lien avec le Maire, la capacité à entraîner et soutenir chaque collègue. Nous n'hésitons pas à penser qu'une inspection ne saurait se passer de l'avis du directeur qui connaît l'engagement de chacun, et peut rétablir une mauvaise évaluation lorsque celle-ci se limite à une observation de la classe, comme il est de tradition, sans que personne n'y trouve toujours du sens.

Proposition 14 : Acquérir un statut spécifique pour les directeurs et les directrices d'école.

Les programmes enfin sont l'objet d'âpres débats depuis des années. Proche du SLECC et du GRIP, le SNE considère que les contenus doivent demeurer assez simples à énumérer. Le triptyque « lire écrire compter » lancé par JP Chevènement et repris par la suite, pourra se voir compléter par « calculer, penser, parler ». Le titre importe moins que l'idée : c'est par la maîtrise du langage

que tout commence et que tout s'articule à l'école primaire. La place de la maternelle joue un rôle majeur dans la conquête de la langue. Spécificité française, enfin reconnue par la loi de refondation comme une école à part entière, la maternelle n'a pas besoin d'être obligatoire pour réussir sa mission. Car la maternelle réussit ! Il faut cesser de vouloir tout changer par principe et sans arrêt. Conservons ce qui marche, et en premier lieu l'organisation de la maternelle. Cette école stimule les enfants et les amène par le jeu, la comptine, les situations actives, la proximité des familles à devenir élèves. Pour le SNE, la maternelle n'a pas nécessairement besoin d'évaluations ou de cases à cocher. Les élèves sont d'abord des enfants. Ils deviennent élèves progressivement. Alain Bentolila a montré que l'apprentissage de la lecture a un lien direct avec la maîtrise du vocabulaire, et que le vocabulaire s'enseigne dès la maternelle. Nous avons choisi de mettre les moyens humains au CP donc pas question de consacrer des postes supplémentaires en maternelle. Pour autant, il faut créer les conditions favorables à la pratique régulière de l'oral. Il faut en particulier habituer les plus petits (qui en raffolent) à entendre du langage écrit lu (des histoires, quoi). Nous pensons qu'il est essentiel de lire et relire plusieurs fois les mêmes contes, afin de retenir du vocabulaire, stimuler les images mentales, et rendre la lecture désirable. Ce travail nous le confierons en priorité

aux enseignant(e)s de maternelle, mais aussi aux retraités bénévoles qui seront ravis de venir lire des histoires à l'école. Juste pour le plaisir. Sans questions à la fin. Sans notes. Juste comme ça. C'est le projet de l'association *lire et faire lire*, qui ne coûte rien au budget de l'éducation nationale, mais qui fait ses preuves partout où il existe.

Proposition 15 : Axer la maternelle sur le langage et le vocabulaire en mobilisant les ressources locales.

C'est à ce prix, qui est modeste, que nous pourrons lutter enfin efficacement contre l'illettrisme et l'échec scolaire. Car il n'est pas possible que 20 à 30% des élèves arrivent au collège sans maîtriser convenablement la lecture. Il est inacceptable que chaque année 160 000 élèves quittent le système scolaire sans la moindre qualification.

La loi d'avril 2005 a voulu ouvrir l'école à tous les élèves, et en particulier aux enfants handicapés. Cette loi est juste et généreuse. Elle a été largement votée et son esprit est partagé par la totalité du monde enseignant. Ce qui fait débat, c'est la question des moyens et des limites de cette scolarisation. L'arrivée d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) a permis d'accueillir des milliers d'élèves dont la présence dans nos écoles a fait du bien non seulement aux nouveaux venus, mais aussi aux autres. Vivre au quotidien avec un camarade handicapé est une leçon de vie dont le résultat est paradoxal. Alors que le handicap est la première chose que l'on voit quand on ne

connaît pas la personne, il devient complètement secondaire au quotidien. L'aide spontanée ne s'encombre plus ni de gêne ni de plainte, elle s'installe de fait comme une routine, un réflexe. Le handicap disparaît aux yeux des autres notamment lors des disputes. Le statut d'handicapé ne donne pas tous les droits, et en entrant en conflit avec leurs camarades valides, les élèves handicapés construisent une vraie dignité puisqu'ils sont soumis aux mêmes règles et se retrouvent punis comme les autres.

Malheureusement, la loi de 2005 a parfois été le prétexte pour fermer des structures adaptées et certains enfants ingérables en classe, même avec une AVS, n'ont aucune solution. L'octroi d'une auxiliaire de vie est de plus en plus difficile à obtenir, au point que c'est à l'enseignant de renseigner des formulaires sans fin pour avoir simplement droit à l'aide que la loi prévoit. On n'est donc pas surpris des réactions terribles qui se multiplient sur le terrain : l'inscription d'un enfant handicapé ou porteur de troubles de comportement est devenue une véritable angoisse dans les écoles. L'effet est délétère : au lieu d'être accueillis avec générosité et bienveillance, ces enfants sont l'objet de tractations sordides entre collègues pour éviter de les prendre ou pire, sont confrontés à des refus collectifs de toute une équipe pédagogique. Lorsque l'Inspecteur impose l'inscription, l'école va établir une liste précise et circonstanciée de

tous les conflits et méfaits nés de cette présence non désirée pour réclamer une AVS.... ou une éviction... Comment espérer une vie de groupe apaisée dans ces conditions ? Pour le SNE, la loi de 2005 doit permettre d'accueillir tous les élèves dans la dignité, ce qui suppose des conditions minimales : en milieu ordinaire, la possibilité de suivre le cours sans le perturber exige un accompagnement systématique par des auxiliaires de vie dont il faudra bien pérenniser le statut et envisager la formation avec sérieux. Quand les conditions ne sont pas réunies, le maintien de classes adaptées (ULIS école, ULIS, IMP, IME) est une nécessité pour ces enfants comme pour les élèves des classes ordinaires.

Proposition 16: Accueillir les enfants handicapés en milieu ordinaire avec des moyens adaptés préalables (AVS).

On le comprend à la fin de ce rapide tour d'horizon : la réforme des rythmes scolaires, présentée comme la panacée, est l'arbre qui cache la forêt. S'il est vrai qu'une matinée supplémentaire peut aider à l'amélioration des apprentissages fondamentaux, on reste malgré tout dans de la cosmétique. Pire, le mercredi matin travaillé en maternelle conjugué aux après-midis réduits à la sieste va entraîner fatigue et dispersion, sans parler du travail des femmes largement impacté par ces nouveaux horaires. Les féministes allemandes demandent précisément le contraire avec la « Ganztagschule » : des horaires

scolaires sur la journée entière pour ne plus maintenir les femmes au foyer et avancer dans l'égalité hommes femmes. La France fait le contraire, au nom du progrès. Si un consensus existe pour continuer à scolariser le mercredi matin, alors le SNE propose que les « éducations à », les pratiques musicales et artistiques, les langues vivantes et les séances de piscines aient lieu les mercredis matins, de façon gratuite et obligatoire, avec un encadrement assuré par les communes. Ainsi, la revendication du SNE pour la semaine de quatre jours sera effective et conforme à la fois aux intérêts des élèves, des parents et des collègues !

Proposition 17: Recentrer raisonnablement les apprentissages sur les fondamentaux sur une semaine de quatre jours.

17 propositions pour 2017 !

Ce tour d'horizon n'épuise pas le sujet, bien entendu, et de nombreux aspects techniques doivent encore être travaillés (retraites, évolution des carrières, médecine du travail, passages hors classe, spécificités des maîtres formateurs....). Il permet cependant de tracer un chemin clair et courageux pour redresser notre école. Nous prévoyons de fortes réticences, comme toujours lorsque l'on sort des ornières et que l'on déroge au prêt à penser, mais nous assumons pleinement ces propositions et invitons la société civile dans son ensemble à les soutenir. Les professeurs des écoles ont leurs intérêts propres, comme toutes les professions, mais il ne s'agit pas seulement d'eux, il ne s'agit pas seulement de nous, il s'agit de l'avenir des Français et ce débat doit constituer le point de départ d'une ambition nationale partagée. Dès lors, le SNE entend contribuer pleinement à nourrir les programmes politiques des candidats aux responsabilités les plus hautes. En France, c'est l'élection présidentielle qui donne le la. On peut le regretter – et nous le regrettons du fait de la focalisation sur un temps court et des slogans simplistes - mais c'est comme cela. Voici donc remises en ordre nos **17 propositions pour 2017**, en espérant qu'elles sauront trouver preneur sans perdre leur cohérence.

A- Les contenus

Proposition 1 : Retirer toutes les « éducations à » des programmes et du temps scolaire.

Mise en œuvre :

Réserver à des spécialistes l'apprentissage en dehors du temps scolaire de:

- L'APS
- L'APER
- Le B2i
- Le savoir nager
- Les langues régionales

Proposition 10 : Fixer un horaire suffisant pour les disciplines fondamentales et les savoirs élémentaires : Grammaire en Français et Calcul en Mathématiques

Mise en œuvre :

- 10h de français et 6 h de maths, soit 2/3 du volume horaire pour les disciplines fondamentales
- Grammaire et calcul sont des outils qu'il faut maîtriser par la répétition et la systématisation

Proposition 13: Aborder l'enseignement de l'anglais avec des enseignants formés convenablement ou des professeurs de langue. Non au bricolage.

Remarque : une prise en charge de la classe par un spécialiste permet à l'enseignant de celle-ci de s'engager sur un autre dispositif tel l'apprentissage de la lecture en petits groupes en CP.

B- Les statuts

Proposition 3: Obtenir une plus grande autonomie de fonctionnement. Supprimer l'obligation des PPRE. Faire du redoublement une possibilité parmi d'autres pour donner du temps à l'élève et permettre aux enseignants de faire classe.

Mise en œuvre :

Autorité décisionnelle au conseil des maîtres sur

- les finances (gestion de la dotation pour l'année scolaire, gestion des heures supplémentaires)
- les horaires (entrées, sorties...),
- la gestion des personnels (recrutement simplifié des AVS, EVS, voire ATSEM)
- la poursuite de scolarité : décisions maintiens (sans accord nécessaire de la famille), passages anticipés
- la fin de la rédaction administrative inefficace (PPRE, PAP...)
- la suppression de l'APC et la généralisation pour toutes les écoles de l'accompagnement éducatif payé en heures supplémentaires

Proposition 4: Instaurer des rituels, une tenue d'établissement, une prestation de serment pour les enseignants qui se sentiront considérés et soutenus par leur hiérarchie.

Mise en œuvre :

- proposer des rituels quotidiens (élèves qui se lèvent, bonjour, silence...)
- proposer une tenue d'établissement accessible à toutes les familles
- devoir de mémoire, participation aux cérémonies
- connaissance et respect de la devise, de l'hymne national
- considération et respect du personnel enseignant (par les familles, la hiérarchie –non à l'infantilisation- ; faire appliquer les lois déjà existantes.

Proposition 14 : Acquérir un statut spécifique pour les directeurs et les directrices d'école.

Mise en œuvre :

- Un statut hiérarchique administratif
- Un taux de décharge administrative permettant de remplir les missions
- Pérennisation d'un secrétariat de qualité
- Un salaire correspondant aux responsabilités
- Un concours d'accès à la fonction

C- La gestion des personnels

Proposition 5: Revaloriser immédiatement le salaire des enseignants du premier degré (+20%)

Mise en œuvre :

- Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1995
- Alignement des salaires sur la moyenne des pays de l'OCDE
- Alignement des salaires sur le taux horaire des certifiés
- ISAE à 1200€

Proposition 8 : Aménager les fins de carrière en proposant après 55 ans un service allégé de soutien aux équipes d'école et de formation des jeunes collègues.

Mise en œuvre :

- Augmenter les passerelles de cadre A dans la fonction publique
- Tutorat ou compagnonnage notamment auprès des enseignants en début de carrière

Proposition 16: Accueillir les enfants handicapés en milieu ordinaire avec des moyens adaptés préalables (AVS).

Mise en œuvre :

- Personnel d'accompagnement qualifié
- Moyens de l'ASH à la hauteur des besoins
- Réduction des délais de prise en charge

Proposition 17: Recentrer raisonnablement les apprentissages sur les fondamentaux sur une semaine de quatre jours.

D- La pédagogie

Proposition 7 : Systématiser le travail guidé en petits groupes lors de la phase cruciale de l'apprentissage de la lecture.

Mise en œuvre :

- Utiliser les moyens humains supplémentaires dégagés par les orientations proposées, à savoir :
 - Fonctionnaire stagiaire
 - Maîtres E (une implantation pour toutes les écoles à partir de 4 classes)
 - Plus de maîtres que de classes
 - Le maître d'une classe libéré lors de l'apprentissage de l'anglais par un spécialiste

Proposition 9 : Instaurer un CP modulaire à effectifs réduits lorsque c'est nécessaire.

Mise en œuvre :

- Acquisition d'un tronc commun jusque fin décembre puis à partir de janvier création de groupes de besoins.

Proposition 11 : Promouvoir la pédagogie explicite dans des programmes annuels. Optimiser la formation initiale et continue.

Mise en œuvre :

- La méthode syllabique en lecture

- La méthode déductive
- Importance de la répétition, de la systématisation et de l'automatisation ce qui n'exclut pas la variabilité des situations
- Stages de formation continue sur le temps scolaire (au minima 3 semaines), permettant aux fonctionnaires stagiaires la prise en charge de classes de titulaires
- Formation initiale : installer les fonctionnaires stagiaires dans une école pour une durée d'un an, avec participation à tous les niveaux de classes
- Indemniser correctement les enseignants volontaires pour accueillir ces stagiaires

Proposition 12: Populariser dans les classes les outils numériques au service de la pédagogie du maître, et pas uniquement des élèves.

Proposition 15: Axer la maternelle sur le langage et le vocabulaire en mobilisant les ressources locales.

Mise en œuvre :

- Favoriser les situations riches et variées qui permettent le langage d'évocation et la manipulation
- Accroître les moyens humains lors des ateliers de langage

E- Le pilotage

Proposition 2: Réaliser des évaluations nationales en début et fin d'année scolaire pour les collègues volontaires. Faire confiance à l'enseignant pour analyser les résultats de sa classe.

Proposition 6 : Mesurer individuellement les acquisitions de tous les élèves en début de CP pour que les enseignants suivent leurs progrès et adaptent leur pédagogie.

Imprimé par nos soins

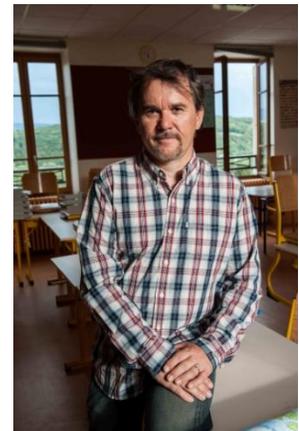
septembre 2015

Les professeurs des écoles, institutrices, instituteurs, enseignants spécialisés, formateurs, directrices et directeurs d'école, font le constat que les politiques éducatives depuis 30 ans les ont conduits dans le mur. Ils n'ont une confiance que modérée dans la capacité des politiques et de l'encadrement à donner du sens pour retrouver la voie d'une École authentiquement Républicaine....

C'est pourquoi le présent livret, fruit des échanges nombreux et réguliers avec eux, se propose de dessiner les contours d'une école primaire rénovée, ambitieuse et juste, dont les principaux acteurs seront les enseignants eux-mêmes.

Pierre FAVRE

Directeur d'école primaire
Président du SNE-FGAF



SNE
Congrès de mai 2015